

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article242>



# Cité scolaire de Toucy : remous autour des crédits pédagogiques

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Lycée et collèges de Puisaye -



Publication date: jeudi 12 février 2004

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

*Collège ou lycée ?*

*Conseil général ou conseil régional ?*

*Crédits pédagogiques en baisse ou en hausse...*

*Y aurait pas des élections locales dans l'air ??*

## Au collège...

La répartition des crédits d'enseignement pour la nouvelle année vient de se faire au collège de Toucy et a laissé pantois tous les collègues : nous ne disposons plus que de 8 170 €, ce qui représente une **baisse de 22%** par rapport à 2003.

Chacun est donc prié de revoir à la baisse ses prévisions de dépenses ; tant pis, les profs de lettres demanderont aux élèves de se procurer par leurs propres moyens les œuvres du programme... Il va falloir ouvrir votre porte-monnaie, les enfants !

## ...et au lycée de Toucy

Deux jours plus tard, se déroule la répartition au lycée. Là encore, on peut lire la surprise sur le visage des collègues : toutes les prévisions ont été revues... à la hausse ! Eh oui : la somme attribuée est de quasiment 21 500 €, soit une **hausse de 35%** par rapport à 2003 !

On a alors assisté au partage de la galette entre les disciplines ; galette fourrée frangipane, s'il vous plaît, pas comme le pain sec du collège. On taille des parts de combien ? 250 € ? 500 € ? Allez, va pour 1500 € ; ça n'est pas tous les ans que l'on tire la fève ! Scène assez édifiante quand on se rappelle la situation au collège.

## Année électorale

On peut s'étonner d'une telle disparité au sein d'une cité scolaire : comment se fait-il que le Conseil Général fasse preuve d'une telle pingrerie qui, forcément, ne va pas faciliter notre mission qui est de faire réussir tous les élèves, alors qu'on sait pertinemment que c'est au collège que l'on trouve la plus grande hétérogénéité, sans oublier que nous relevons d'une zone rurale !

Paradoxalement, le lycée dispose, quant à lui, des moyens nécessaires à son bon fonctionnement, du moins du point de vue des crédits d'enseignement. On sent que 2004 est une année électorale.

Dans de telles conditions, comment ne pas voir que **la décentralisation va encore accentuer cette disparité**, selon la générosité des pouvoirs publics locaux auxquels l'Etat aura transféré les compétences ?

Toujours est-il que le collège se sent de plus en plus démuné face à des élèves qui, même dans nos belles campagnes, n'échappent pas à l'ouragan économique qui plane méchamment au-dessus de nos têtes et dont nous vivons actuellement les prémices.

Cette nouvelle année s'annonce grave et décisive.

**Emmanuelle Chapon**



**S**yndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

---